



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 février 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Mars 1999

**Hôtel municipal de la Vie Associative - Maison Communale des Syndicats  
- Aménagement de l'entrée et de l'accueil - Appel d'offres travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99078

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999**

**Bâtiments**

**Hôtel municipal de la Vie Associative - Maison Communale des  
Syndicats - Aménagement de l'entrée et de l'accueil - Appel  
d'offres travaux**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 15 mai 1998, une mission de maîtrise d'oeuvre concernant les travaux d'aménagement de l'entrée et de l'accueil à l'Hôtel Municipal de la Vie Associative Communale et de la Maison des Syndicats a été confiée à l'équipe Architectes Associés SARL.

Les crédits nécessaires à la réalisation des travaux seront inscrits au budget 99.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par le Cabinet Architectes Associés.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 43 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)